



**LE PLAN STRATÉGIQUE DE
L'UNIVERSITÉ ABDOU
MOUMOUNI(UAM) ET SA
MISE EN OEUVRE**

2024 - 2028

SOMMAIRE

1. MOT DU RECTEUR - p2-p3
2. STRUCTURATION DE LA STRATEGIE DE L'UAM - p4-p14
3. PLANIFICATION OPERATIONNELLE DU PS - p15-p34
4. CONCLUSION – p35

© UAM 2023

1. MOT DU RECTEUR



PR. ADAMOU RABANI, RECTEUR DE L'UAM

Les grands enjeux et défis du développement national dictent aux universités nationales de s'engager dans des réformes hardies qui rendent leurs actions plus pertinentes et plus efficaces au service de la communauté.

À l'université Abdou Moumouni, l'impératif d'un enseignement supérieur et d'une recherche de qualité a vite été perçu par les autorités rectORALES dont le mandat institutionnel est dédié à la modernisation de l'université pour un meilleur rendement au service du développement national déjà amorcé à travers l'institution du système Licence, Master, Doctorat (LMD).

La création d'une Cellule Assurance Qualité (CellAQ) le 28 mai 2013, vient conforter l'option de l'Université Abdou Moumouni pour la démarche *Qualité* tout en répondant aux priorités définies par la Politique Nationale d'Enseignement Supérieur et de Recherche qui vise : (1) l'amélioration de l'offre d'enseignement supérieur par une diversification des filières et par son adaptation aux besoins de l'économie ; (2) la rationalisation de la gestion par l'optimisation du rendement et de la baisse des coûts unitaires ; (3) l'amélioration de la qualité au profit d'une meilleure compétitivité des établissements grâce à l'intégration régionale et sous régionale.

C'est dans cette perspective que l'Université Abdou Moumouni (UAM) s'est très tôt lancée dans une dynamique d'Assurance Qualité dont la première étape procède dans un processus d'autoévaluation institutionnelle en 2014, coordonné par sa Cellule Assurance Qualité (CellAQ).

Cette autoévaluation a été réalisée dans le cadre d'une démarche participative impliquant l'ensemble des composantes de notre université

(enseignants-chercheurs et chercheurs, Personnel Administratif et Technique - PAT, étudiants).

L'évaluation interne a permis de dresser un diagnostic des forces et faiblesses de notre institution afin de mieux cerner les principaux enjeux et défis auxquels elle est confrontée.

Les résultats de l'analyse diagnostique mis en évidence ont surtout permis le tout premier exercice de management stratégique à l'UAM avec la planification d'un plan quinquennal 2017-2021.

Ce Plan stratégique 2017-2021 intègre les principales orientations de développement de l'UAM pour la période quinquennale. Il définit les objectifs stratégiques visés et clarifie les efforts à déployer par notre institution dans les cinq prochaines années.

Son ambition est de constituer une référence pour guider les décisions et choix en matière de développement afin de répondre aux aspirations de l'ensemble de la communauté universitaire, de contribuer à faire de l'UAM une université performante et moderne au service du développement socioéconomique du Niger.

Cet objectif s'inscrit au demeurant dans un contexte d'harmonisation internationale des systèmes d'enseignement supérieur, impliquant de nouvelles exigences en termes de qualité ; un contexte de massification des effectifs d'étudiants et de fortes contraintes en termes de ressources humaines, matérielles et financières, mais également dans un environnement national, régional et mondial très compétitif dans lequel l'innovation, la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'excellence sont les valeurs les plus recherchées.

Le plan stratégique 2017-2021 a été mis en œuvre, cependant, certaines circonstances en ont restreint l'opérationnalisation parmi lesquelles la pandémie de la COVID-19.

Le présent Plan stratégique 2024-2028 reprend l'architecture du premier en apportant un élargissement des activités planifiées et non mises en œuvre.

Il sera prolongé par la réalisation de projets d'établissements dans les facultés, école et instituts de l'UAM, pour une déclinaison stratégique et opérationnelle dans chacune de ses entités.

Comme dans le cas du premier plan stratégique, la réussite de la mise en œuvre de ce Plan stratégique 2024-2028 requiert l'implication de toutes les parties prenantes internes comme externes. Sa réussite exige également la mise en place et le respect strict d'un dispositif de suivi efficace, permettant d'évaluer de manière régulière et

continue le degré d'atteinte des objectifs fixés, avec la possibilité d'y apporter chaque fois que de besoin les ajustements nécessaires.

Des éléments de planification opérationnelle complètent le PS 2024-2028 et en facilitent la mise en œuvre. Ces éléments feront de fiches pratiques de mise en œuvre des différentes activités ciblées dans l'atteinte des différents objectifs stratégiques.

Pr. ADAMOU RABANI
Recteur de l'UAM

Pr. BALLA ABDOURHAMANE
Doyen FA

Dr BOUBACAR DAOUDA
Doyen FLSH

Pr. BISSO SALEY
Doyen FAST

Pr. BAIDARI BOUBACAR
Doyen FSEG

Pr. BOUKARY Dodo
Doyen FSJP

Pr. SANI RACHID
Doyen FSS

Dr. SANI DAOUDA
Directeur IRI

Pr. ABDOU BONTIANTI
Directeur IRSH

Dr. MOROU AMIDOU
Directeur IREM

Pr. MOUNKAILA HAROUNA
Directeur ENS

2. STRUCTURATION DE LA STRATEGIE DE L'UAM

Missions

Au regard des textes qui la créent, l'UAM a pour missions de promouvoir les formations initiales et continue, la recherche scientifique fondamentale et appliquée ainsi que la diffusion de ses résultats, notamment dans les domaines en rapport avec les besoins du pays, de contribuer à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique et de former une identité culturelle et une conscience nationale et africaine.

L'UAM constitue un levier national de développement économique social et culturel tout en restant profondément ouverte à la sous-région ouest africaine, au continent africain et au monde en général. Conformément à la Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien (LOSEN) et à la PNE SR, l'UAM poursuit une mission de service public en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Vision

D'ici 2028, l'UAM entend poursuivre son ambition de devenir une université moderne et performante au service du développement économique, social, culturel et moral du Niger. Cette perspective se traduira par :

1. la consolidation de la gouvernance institutionnelle pour plus de modernité et d'efficacité, une gouvernance fondée sur la cohérence de la décision et la systématisation progressive des outils de pilotage de la qualité ;
2. une offre de formation professionnalisante focalisée sur les besoins prioritaires de la société et de son développement ;
3. une recherche et une offre d'expertise interdisciplinaires compétitives basées sur les grands axes thématiques du développement national tout en restant attentifs aux priorités africaines et internationales ;
4. un cadre de travail et de vie pour les personnels et les étudiants plus structurant ouvert sur la diversité des besoins spécifiques de la communauté universitaire.

Valeurs

La responsabilité dans la perception du rôle déterminant de l'université au service du développement national.

L'ouverture aux universités africaines et du monde comme cadre d'échange des bonnes pratiques et de solidarité.

L'excellence à travers un enracinement permanent dans la démarche qualité.

La gestion rigoureuse et rationnelle dans tous les secteurs comme gage d'un meilleur rendement.

Synthèse des orientations stratégiques

1

Poursuivre la mise en place d'une gouvernance universitaire transparente et efficace
associant l'ensemble des parties prenantes et permettant la réalisation optimale des missions dans un cadre institutionnel et organisationnel adéquat.

2

Promouvoir une offre de formation performante et innovante
répondant aux enjeux d'employabilité des diplômés sur le marché du travail, aux standards internationaux du système LMD et intégrant les innovations pédagogiques et outils du numérique éducatif.

3

Développer une recherche universitaire pertinente et visible
structurée et valorisée au regard des besoins en développement du Niger, pluridisciplinaire et internationale, contribuant à la progression des enseignants-chercheurs du Niger.

4

Assurer l'efficacité et la coordination des fonctions supports à la formation et à la recherche
recrutement et formation des enseignants-chercheurs, investissement et maintenance des infrastructures et matériels, service chargé des collaborations avec les milieux professionnels, service d'appui à l'orientation et à l'insertion professionnelle des étudiants, réseau intranet et Internet, système d'information, etc.

5

Renforcer le réseau partenarial international et diversifié
intégrant notamment des institutions de formation et de recherche, des milieux professionnels et des partenaires techniques et financiers, nécessaire à la qualité des services et produits de l'UAM.

Gouvernance : axes et objectifs stratégiques

Axe1

Politique de pilotage stratégique

OS1

Définir un cadre de concertation entre l'UAM et la Tutelle dans la détermination et la mise en œuvre des objectifs politiques.

A1OS1-A1 : Elaboration et soumission d'un projet de texte créant un Comité de concertation entre l'UAM et le ministère de tutelle en vue de la formulation et mise en œuvre des objectifs nationaux en matière de formation et de recherche universitaires.

A1OS1-A2 : Création d'une Cellule de veille à l'UAM dédiée à la mise en œuvre des objectifs gouvernementaux en matière de formation et de recherche universitaires.

OS2

Assurer l'efficacité du processus de décision.

A1OS2-A3 : Elaboration de textes réorganisant les instances de décisions à l'UAM intégrant toutes les parties prenantes (internes et externes) et garantissant leur participation équitable.

OS3

Formuler et mettre en œuvre une politique d'information et de communication (Infocom).

A1OS3-A4 : Elaboration d'un document portant politique Information et Communication à l'UAM.

A1OS3-A5 : Création d'une structure chargée de la mise en œuvre de la politique Infocom de l'UAM.

Axe2

Politique de planification de développement des TIC et TICE

OS1

Développer un programme de systématisation de l'utilisation des outils informatiques dans tous les secteurs d'activité de l'UAM.

A2OS1-A8 : Elaboration d'une politique d'utilisation des technologies de l'infocom et des outils informatiques à l'UAM.

A2OS1-A9 : Préparation et lancement d'un programme de renforcement des capacités des acteurs en matière d'infocom et l'usage de l'informatique dans tous les secteurs d'activités de l'UAM.

A2OS1-A10 : Planification d'un programme d'acquisition de matériel TIC et TICE.

OS2

Mettre en place un programme de développement du numérique éducatif à l'UAM, reposant notamment sur la Formation Ouverte À Distance (FOAD), les TICE et les ressources numériques éducatives.

A2OS2-A11 : Conception et mise en œuvre d'une politique de développement du numérique éducatif à l'UAM, reposant notamment sur la Formation Ouverte À Distance (FOAD), les TICE et les ressources numériques éducatives.

A2OS2-A12 : Elaboration et lancement d'un programme de renforcement des capacités des acteurs en matière de TIC et TICE dans tous les secteurs d'activités de l'UAM.

Axe3

Politique qualité

OS1

Réorganiser la gouvernance de la qualité.

A3OS1-A14 : Elaboration et mise en œuvre d'une politique qualité à l'UAM.

A3OS1-A15 : Elaboration de manuels de procédure dans tous les domaines

OS2

Systématiser la planification stratégique et opérationnelle à travers les projets d'établissement.

A3OS2-A17 : Organisation d'un programme de formation en Assurance Qualité et en planification à l'intention des cellules des facultés, instituts et école normale supérieure.

A3OS2-A18 : Mise en œuvre d'un programme d'élaboration de projets d'établissement sous l'égide de la CellaQ.

OS3

Systématiser le pilotage par les indicateurs au sein de l'UAM.

A3OS3-A19 : Construction d'indicateurs clé associée aux objectifs de développement de l'UAM dans tous les secteurs d'activité.

A3OS3-A20 : Formation des acteurs aux outils de pilotage (tableau de bord, indicateurs...).

Axe4

Politique de gestion

OS1

Développer des instruments de pilotage budgétaire et financier.

A4OS1-A21 : Construction d'indicateurs-clé associés à la gestion budgétaire, financière et comptable (coût unitaires, coût par programme, évolution du budget...).

A4OS1-A22 : Révision du manuel de procédures budgétaires et financières à l'UAM.

A4OS1-A23 : Formation des agents chargés de l'exécution budgétaire et de la gestion financière et comptable aux outils de pilotage (tableau de bord, indicateurs, bilan, rapports financiers...).

OS2

Définir et mettre en œuvre une politique de génération de ressources.

A4OS2-A24 : Obtention d'une autorisation à l'UAM d'effectuer des activités commerciales.

A4OS2-A25 : Conception et vulgarisation d'un référentiel de stratégie et d'outils de génération de ressources à l'UAM.

A4OS2-A26 : Elaboration de textes régissant les modalités de l'utilisation des revenus générés selon les secteurs d'activité.

A4OS2-A27 : Révision du cadrage institutionnel des prestations de services et d'expertise à l'UAM.

OS3

Planifier le développement infrastructurel et rationaliser l'utilisation des infrastructures.

A4OS3-A28 : Mise en œuvre des modalités de la mutualisation des ressources de l'UAM.

A4OS3-A29 : Promotion d'une gestion centralisée du patrimoine immobilier de l'UAM.

A4OS3-A30 : Révision du schéma directeur de la planification du patrimoine immobilier de l'UAM.

OS4

Rationaliser la gestion des ressources humaines.

A4OS4-A31 : Mise en place d'un dispositif de gestion véritable des ressources humaines intégrant la formation des acteurs aux outils modernes en la matière.

A4OS4-A32 : Conception d'un plan à moyen terme des besoins en personnel de l'UAM selon les secteurs d'activité.

Formation : axes et objectifs stratégiques

Axe1

Pilotage de l'offre de formation

OS1

Piloter l'offre de formation grâce à un système d'information interne efficace.

OS 1 : Piloter l'offre de formation grâce à un système d'information interne efficace

A1OS1-A1 : Construction d'indicateurs et systématisation de leur utilisation dans la mise en œuvre de l'offre de formation.

A1OS1-A2 : Formation des acteurs aux outils de pilotage de l'offre de formation (tableau de bord, indicateurs...)

A1OS1-A3 : Organisation par la Direction du Développement, de la Prospective et de l'Innovation (DDPI) des enquêtes périodiques auprès des anciens diplômés de l'UAM

A1OS1-A4 : Elaboration d'études prospectives régulières par la DDPI pour faciliter les décisions stratégiques de l'équipe rectorale de l'UAM sur l'offre de formation

OS2

Piloter le processus de professionnalisation avec le monde socioéconomique du Niger.

A1OS2-A1 Organisation par la DDPI des enquêtes périodiques auprès des milieux professionnels du Niger en vue de l'établissement et de la mise à jour d'une base de données sur le marché de l'emploi

A1OS2-A2 : Implication systématique des professionnels au processus d'élaboration et de mise en œuvre de l'offre de formation (professionnalisation de l'offre de formation à l'UAM, participation aux instances des établissements et de l'UAM, contribution aux ateliers de travail sur les curricula, intervention dans les enseignements, participation aux événements de type journées portes ouvertes, salon de l'étudiant, etc.)

A1OS2-A3 : Mise en place à la DDPI d'une plateforme flexible et réactive de collaboration et de concertation avec les milieux professionnels

OS3

Placer les ressources numériques éducatives au centre du dispositif de formation de l'UAM.

A1OS3-A1 : Mise en place d'un programme de formation des formateurs en pédagogie numérique par le CDPU

A1OS2-A2 : Proposition de modules de formation à l'utilisation des ressources numériques éducatives par le CDPU et la DI FOAD-TICE

A1OS2-A3 : Soutien aux initiatives de production d'enseignement et contenus numériques (cours en ligne, thèses, mémoires, etc.)

Axe2

Renforcement de la qualité de l'offre de formation

OS1

Etablir un dispositif maximisant la mise en conformité de l'offre de formation de l'UAM avec les exigences de la professionnalisation et du LMD.

A2OS1-A1 : Révision des textes réglementaires à l'UAM, permettant de garantir la conformité avec les exigences du LMD et de la professionnalisation de l'offre de formation

OS2

Développer une offre de formation répondant aux besoins en compétences des milieux professionnels du Niger et mettant en œuvre une pédagogie active.

A2OS1-A1 : Systématisation de la mise en œuvre des programmes de formation selon l'approche par les compétences

A2OS1-A2 : Formation régulière des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UAM sur les pratiques innovantes en pédagogie et en évaluation dans l'enseignement supérieur par le CDPU

A2OS1-A3 : Mise en place d'un dispositif (CDPU, CellaQ) d'évaluation systématique des enseignements et proposition sur la base des résultats obtenus, des solutions de remédiation aux difficultés rencontrées

A2OS1-A4 : Proposition d'un accompagnement des équipes pédagogiques de l'UAM par le CDPU (services, méthodologies et outils contextualisés)

OS3

Développer les collaborations et les partenariats pour appuyer la mise en œuvre de la professionnalisation à l'UAM.

A2OS3-A1 : redynamisation du bureau de relations avec les milieux professionnels (BRMP)

A2OS3-A2 : Renforcement des activités du centre Incubateur de l'UAM

A2OS3-A3 : Développement des formations conjointes avec les milieux professionnels

Axe3

Visibilité de l'offre de formation

OS1

Développer et actualiser en privilégiant les TIC, les informations relatives à l'offre de formation de l'UAM, à l'orientation, aux débouchés professionnels, à l'insertion, aux opportunités de stages et d'emplois, etc.

A3OS1-A1 : Dynamisation de la cellule d'information et d'orientation des étudiants

A3OS1-A2 : Organisation de journées d'information des étudiants sur l'offre de formation à l'UAM, sur les débouchés professionnels et l'insertion, les opportunités de stages et d'emplois, etc.

A3OS1-A3 : Actualisation et diffusion de la cartographie des formations de l'UAM

A3OS1-A4 : Mise en ligne et mise à jour des offres de formation de l'UAM

A3OS1-A5 : Actualisation et édition régulières du guide de l'étudiant

OS2

Favoriser l'appartenance des établissements de l'UAM à des réseaux nationaux, régionaux et internationaux.

A3OS2-A1 : Redynamisation et suivi réguliers des conventions de partenariats existants

A3OS2-A2 : création et renforcement de différents réseaux à tous les niveaux (entre universités, entre établissements, etc.)

A3OS2-A3 : Appui aux réseaux

Recherche : axes et objectifs stratégiques

Axe1

Organisation et financement de la recherche

OS1

Mettre en place un mécanisme de contrôle de l'éthique de la recherche.

A1OS2-A1 : Elaboration d'un code d'éthique et déontologie en matière de recherche à l'UAM

A1OS2-A2 : Création d'un comité d'éthique de la recherche

A1OS2-A3 : Redynamisation du centre d'appui à la technologie et l'innovation (CATI)

OS2

Définir et mettre en œuvre une stratégie de prestations de recherche et d'expertise.

A1OS3-A1 Elaboration d'un document de stratégie de prestation de recherche et d'expertise de l'Université Abdou Moumouni

A1OS3-A2 Elaboration d'une base de données des compétences de l'UAM

A1OS3-A3 Elaboration d'un document de politique de développement de partenariat national et international en matière de recherche

Axe2

Structuration et valorisation de la recherche

OS1

Créer un programme de développement d'équipes de recherche pluridisciplinaires sur les thématiques de développement national.

A2OS1-A1 : Elaboration d'un document portant Réorganisation du fonctionnement des Unités de Recherche

A2OS1-A2 : Elaboration d'un plan de développement des ressources humaines

A2OS1-A3 : Elaboration d'un plan de développement des équipements et infrastructures de recherche

A2OS1-A4 : Elaboration d'un programme de Renforcement des capacités des acteurs de recherche.

OS2

Créer au sein de l'institution un dispositif de valorisation des résultats de la recherche ouvert sur l'extérieur.

A2OS2-A1 : Elaboration d'une stratégie de communication et de diffusion des résultats de la recherche

A2OS2-A2 : Institution d'une biennale de la recherche scientifique

A2OS2-A3 : Développement d'un dispositif de mise en application des résultats de la recherche fondamentale et innovation

A2OS2-A4 : Développement des collaborations avec les milieux socio-économiques et autres pôles de demande de la recherche

A2OS2-A5 : Elaboration d'une base de données des publications et des divers travaux de recherche

Axe3

Suivi et évaluation des activités de recherche

OS1

Définir un mécanisme de suivi des activités de recherche.

A3OS1-A1 : Création d'une direction de la recherche à l'UAM

A3OS1-A2 : Réorganisation du Conseil Scientifique

A3OS1-A3 : Elaboration d'un tableau de bord de suivi de la mise en œuvre de la politique de recherche (évaluation régulière de la recherche)

OS2

Mettre en place un dispositif d'évaluation des unités de recherche incluant les chercheurs et les activités de recherche.

A3OS2-A1 : Elaboration d'une grille d'évaluation des unités de recherche

A3OS2-A2 : Elaboration d'un programme d'évaluation

Vie universitaire : axes et objectifs stratégiques

Axe1

Pilotage des acquisitions documentaires

OS1

Définir une politique d'acquisition documentaire.

Créer un cadre permanent d'acquisition et de renouvellement documentaire

A1OS1-A1 Création d'un centre de documentation au sein du campus

A1OS1-A2 Elaboration d'un programme annuel d'acquisitions documentaires sur le budget du CNOU.

A1OS1-A3 Renforcement de la connexion internet sur le CAMPUS.

OS2

Développer un mécanisme efficace de communication entre les gestionnaires et les utilisateurs des ressources documentaires.

A1OS2-A1 Création d'un mécanisme de gestion collégiale du centre de documentation.

A1OS2-A2 Systématisation de l'utilisation de l'outil informatique dans la gestion documentaire

OS3

Optimiser et multiplier l'accès aux ressources documentaires (bibliothèque, Internet, etc.)

A1OS3-A1 Création des conditions d'accès aux ressources éducatives numériques

A1OS3-A2 Facilitation de l'accès internet aux étudiants en vue de leur faciliter les recherches

Axe2

Programme de prise en compte des besoins spécifiques des enseignants-chercheurs, chercheurs et PAT

OS1

Mettre en place un mécanisme d'identification et d'évaluation des besoins des enseignants-chercheurs, chercheurs et PAT.

A2OS1-A1 : Conduite d'études visant à déterminer les besoins spécifiques des enseignants chercheurs, chercheurs et PAT en matière de conditions de vie et de travail

A2OS1-A2 : Etude de réévaluation des modalités de fonctionnement du système d'assurance maladie

OS2

Mettre en œuvre un programme de soutien aux besoins des enseignants-chercheurs, chercheurs et PAT.

A2OS2-A1 : Elaboration d'un programme de soutien aux besoins spécifiques des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des PAT et des étudiants

Axe3

Soutien aux œuvres universitaires

OS1

Développer un cadre de concertation entre l'OVU et le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU).

A3OS1-A1 : Création d'un cadre de concertation permanent OVU-CNOU

A3OS1-A2 : Création d'un cadre d'échanges entre EC, C, PAT et les associations estudiantines

OS2

Soutenir une politique de développement des œuvres universitaires qui prend en compte les besoins des différentes couches de la population estudiantine.

A3OS2-A1 : Développement d'une offre d'œuvres spécifiques envers les couches défavorisées de la population estudiantine (étudiants mariés et leurs enfants, filles, handicapés, malentendants et malvoyants, programme de la santé de la reproduction etc...).

3. Planification opérationnelle

Le Conseil d'Université, en sa séance du mercredi 22 novembre 2023, a adopté le Plan stratégique (PS) 2014-2028 de l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Avec ce quitus de la plus haute instance délibérative de l'UAM, le PS devient le document de référence pour le développement de l'institution pour les cinq années à venir. Toutefois, l'opérationnalisation de cet outil de planification nécessite sa traduction en actions concrètes. C'est l'objet du présent Plan opérationnel qui vise à mettre en œuvre les axes stratégiques définis dans le PS en définissant des actions associées à l'atteinte des objectifs et des indicateurs appropriés.

Son élaboration est une étape essentielle du processus de planification stratégique. Tout comme le PS dont il tire sa substance, ce plan d'actions doit permettre à l'UAM d'exécuter au mieux ses missions avec une utilisation optimale des moyens mis à disposition à l'horizon temporel prévu.

Le plan opérationnel comprend 13 axes et 33 objectifs stratégiques déclinés en 95 actions à travers un récapitulatif des axes, des objectifs stratégiques, des actions et des résultats attendus ainsi que des indicateurs pour les mesurer.

AS	OS	Activités prévisionnelles	Résultats attendus	Indicateurs mesurables
G.A.1. Politique de pilotage stratégique	<i>OS.1. Définir un cadre de concertation entre l'UAM et la Tutelle dans la détermination et la mise en œuvre des objectifs politiques.</i>	<p>A.1.OS.1-A1 : Elaboration et soumission d'un projet de texte créant un Comité de concertation entre l'UAM et le ministère de tutelle en vue de la formulation et mise en œuvre des objectifs nationaux en matière de formation et de recherche universitaires.</p> <p>A.1.OS.1-A2 : Rédiger un plaidoyer à l'attention du Gouvernement pour le développement des œuvres sociales, l'accompagnement infrastructurel et matériel et en ressources humaines de l'Université Abdou Moumouni en vue de la régularisation des années académiques</p>	<p>Un cadre régulier de concertation entre l'UAM et la tutelle est défini pour la convention d'objectifs politique sectoriels.</p> <p>Le Gouvernement est sensibilisé sur le phénomène de l'irrégularité des années académiques : facteurs y concourant, pistes de solutions, recommandations</p> <p>Des mesures sont prises pour un accompagnement infrastructurel, matériel et en ressources humaines de l'Université Abdou Moumouni et pour le développement des œuvres sociales</p>	<p>Arrêté de création. PV des rencontres.</p> <p>Document de plaidoyer PV de validation du document par le Conseil d'Université Communication au Conseil des ministres PV de rencontres</p>

		<p>A.1.OS.1-A3 : Etablissement trimestriel de la situation des cours au niveau des départements, des facultés, école et du Vice-recteur chargé des affaires académiques</p> <p>A.1.OS.1-A4 : Systematisation du mode de corrections groupées des copies d'examen impliquant les doctorants</p> <p>A.1.OS.1-A5 : Création d'une Cellule de veille à l'UAM dédiée à la mise en œuvre des objectifs gouvernementaux en matière de formation et de recherche universitaires.</p>	<p>Les enseignants-chercheurs/chercheurs sont assidus aux cours et respectent strictement les textes en vigueur</p> <p>Les copies sont corrigées dans les délais</p> <p>Une cellule de veille stratégique dédiée à la mise en œuvre des objectifs gouvernementaux en matière de formation et de recherche universitaires est créée et son plan d'actions élaboré et validé</p>	<p>Fiches de suivi trimestriel des cours</p> <p>Rapports sur l'état d'avancement des cours (département, conseil de faculté, cabinet du vice-recteur)</p> <p>Taux de réalisation des volumes horaires des cours</p> <p>Convocation des jurys de délibération par les doyens</p> <p>PV de délibérations semestrielles</p> <p>Arrêté de création. Rapports d'activités</p>
	<p>OS.2. <i>Assurer l'efficacité du processus de décision.</i></p>	<p>A.1.OS.2-A6 : Elaboration de textes réorganisant les instances de décisions à l'UAM intégrant toutes les parties prenantes (internes et externes) et garantissant leur participation équitable.</p>	<p>Révision des textes portant organisation et fonctionnement des instances de l'UAM et de ses démembrements</p>	<p>Nouveaux textes. PV des réunions des instances.</p>

	<i>OS.3. Formuler et mettre en œuvre une politique d'information et de communication.</i>	<p>A.1.OS.3-A7 : Elaboration d'un document portant politique Infocom à l'UAM.</p> <p>A.1.OS.3-A8 : Création d'une structure chargée de la mise en œuvre de la politique Infocom de l'UAM.</p>	<p>Un document portant politique d'information et de communication à l'UAM est adopté. Son plan de mise en œuvre est validé.</p> <p>Une structure chargée de la mise en œuvre de la politique Infocom de l'UAM est créée</p>	<p>Arrêté portant adoption du Document de politique infocom et de son Plan d'actions.</p> <p>Arrêté portant création d'une structure chargée de la mise en œuvre de la politique Infocom de l'UAM</p> <p>Rapports d'activités de la structure</p>
G.A.2. Politique de planification de développement des TIC et TICE	<i>OS.1. Développer un programme de systématisation de l'utilisation des outils informatiques dans tous les secteurs d'activité de l'UAM.</i>	<p>A.2.OS.1-A9 : Elaboration d'une politique d'utilisation des technologies de l'infocom et des outils informatiques à l'UAM.</p> <p>A.2.OS.1-A10 : Préparation et lancement d'un programme de renforcement des capacités des acteurs en matière d'infocom et l'usage de l'informatique dans tous les secteurs d'activités de l'UAM.</p> <p>A.2.OS.1-A11 : Planification d'un programme d'acquisition de matériel TIC et TICE.</p>	<p>Un document de politique d'utilisation des outils informatiques dans tous les secteurs d'activité de l'UAM est adopté. Son plan de mise en œuvre est validé.</p> <p>Un programme de renforcement de capacités en matière d'application informatique pour tous les secteurs d'activité est planifié et adopté.</p> <p>Un programme d'acquisition de matériel et d'équipements TIC et TICE est validé.</p>	<p>Arrêté portant adoption du Document de politique d'utilisation des outils informatiques dans tous les secteurs d'activité de l'UAM et de son Plan d'actions.</p> <p>Arrêté portant validation du programme.</p> <p>Rapport de mise en œuvre et rapport d'évaluation du programme.</p>

	<i>OS.2. Mettre en place un programme de développement du numérique éducatif à l'UAM, reposant notamment sur la Formation Ouverte À Distance (FOAD), les TICE et les ressources numériques éducatives.</i>	<p>A.2.OS.2-A12 : Conception et mise en œuvre d'une politique de développement du numérique éducatif à l'UAM, reposant notamment sur la Formation Ouverte À Distance (FOAD), les TICE et les ressources numériques éducatives.</p> <p>A.2.OS.2-A13 : Elaboration et lancement d'un programme de renforcement des capacités des acteurs en matière de TIC et TICE dans tous les secteurs d'activités de l'UAM.</p>	<p>Un programme de développement du numérique éducatif à l'UAM et son plan d'actions sont adoptés.</p> <p>Un programme de renforcement de capacités en matière de développement des TIC et TIC pour tous les secteurs d'activité est planifié et adopté.</p>	<p>Arrêté portant validation du programme. Rapport de mise en œuvre et rapport d'évaluation du programme.</p> <p>Nombre d'acteurs formés.</p>
G.A.3. Politique qualité	<i>OS.1. Réorganiser la gouvernance de la qualité.</i>	<p>A.3.OS.1-A14 : Elaboration et mise en œuvre d'une politique qualité à l'UAM.</p> <p>A.3.OS.1-A15 : Réorganisation de la Cellule d'Assurance Qualité (CellAQ) dans la composition et les attributions.</p> <p>A.3.OS.1-A16 : Création de cellules dans les facultés, instituts et école normale supérieure.</p>	<p>Un document portant Politique qualité à l'UAM est adopté.</p> <p>Son plan de mise en œuvre est validé</p> <p>Les textes portant attributions, organisation, fonctionnement de la CellAQ sont révisés.</p> <p>Des cellules internes d'Assurance qualité sont créées dans les différents démembrements de l'UAM.</p>	<p>Document de politique qualité et son plan de mise en œuvre.</p> <p>Rapport de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action.</p> <p>Nouvelles organisation et attributions de la CellAQ</p> <p>Liste et composition des cellules internes d'Assurance Qualité.</p>

	<i>OS.2. Systématiser la planification stratégique et opérationnelle à travers les projets d'établissement.</i>	<p>A.3.OS.2-A17 : Organisation d'un programme de formation en Assurance Qualité et en planification à l'intention des cellules des facultés, instituts et école normale supérieure.</p> <p>A.3.OS.2-A18 : Mise en œuvre d'un programme d'élaboration de projets d'établissement sous l'égide de la CellaQ.</p>	<p>Un programme de renforcement de capacités en Assurance qualité et en planification à l'intention des cellules internes est planifié et adopté.</p> <p>Un programme de planification de projets d'établissement est lancé sous l'égide de la CellaQ.</p>	<p>Liste et composition des cellules internes d'Assurance Qualité ayant bénéficié du renforcement de capacité. Documents portant projet d'établissement.</p>
	<i>OS.3. Systématiser le pilotage par les indicateurs au sein de l'UAM.</i>	<p>A.3.OS.3-A19 : Construction d'indicateurs-clé associés aux objectifs de développement de l'UAM dans tous les secteurs d'activité.</p> <p>A.3.OS.3-A20 : Formation des acteurs aux outils de pilotage (tableau de bord, indicateurs...).</p>	<p>Adoption et lancement d'un programme de construction d'indicateur de suivi et de performance pour les différents secteurs d'activités de l'UAM</p> <p>Adoption et lancement d'un programme de formation à l'utilisation des outils de pilotage stratégique au profit des acteurs de tous les secteurs d'activité de l'UAM.</p>	<p>Liste des indicateurs validés par secteur d'activité.</p> <p>Liste du personnel formé par secteur d'activité.</p>
G.A.4. Politique de gestion	<i>OS.1. Développer des instruments de pilotage budgétaire et financier.</i>	A.4.OS.1-A21 : Construction d'indicateurs-clé associés à la gestion budgétaire, financière et comptable (coût unitaires, coût par programme, évolution du budget...).	Des instruments de pilotage et de gestion budgétaire et financière sont développés	<p>Répertoire des outils et d'indicateurs de gestion budgétaire et financière.</p> <p>Nouveau manuel de procédures budgétaires</p>

		<p>A.4.OS.1-A22 : Révision du manuel de procédures budgétaires et financières à l'UAM.</p> <p>A.4.OS.1-A23 : Formation des agents chargés de l'exécution budgétaire et de la gestion financière et comptable aux outils de pilotage (tableau de bord, indicateurs, bilan, rapports financiers...).</p>	<p>Le manuel de procédures financières comptables est révisé et mis à jour.</p> <p>Un programme de renforcement de capacités en pilotage et gestion budgétaire, financière et comptable au profit des services financiers et comptables est planifié et adopté.</p>	<p>financières et comptables.</p> <p>Liste du personnel des services financiers et comptables formé.</p>
--	--	--	---	--

	<p>OS.2. Définir et mettre en œuvre une politique de génération de ressources.</p>	<p>A.4.OS.2-A24 : Obtention d’une autorisation à l’UAM d’effectuer des activités commerciales.</p> <p>A.4.OS.2-A25 : Conception et vulgarisation d’un référentiel de stratégie et d’outils de génération de ressources à l’UAM.</p> <p>A.4.OS.2-A26 : Elaboration de textes régissant les modalités de l’utilisation des revenus générés selon les secteurs d’activité.</p> <p>A.4.OS.2-A27 : Révision du cadrage institutionnel des prestations de services et d’expertise à l’UAM.</p>	<p>Autorisation institutionnelle pour mener des activités commerciales au profit de l’UAM.</p> <p>Adoption d’un document portant stratégie de génération de ressources et de son plan d’action.</p> <p>Adoption de textes portant organisation des prestations de services par l’UAM et utilisation des ressources générées.</p>	<p>Décret autorisant l’UAM à mener des activités commerciales.</p> <p>Document portant stratégie de génération de ressources opérationnel.</p> <p>Hausse du niveau des ressources propres de l’université.</p>
	<p>OS.3. Planifier le développement infrastructurel et rationaliser l’utilisation des infrastructures.</p>	<p>A.4.OS.3-A28 : Mise en œuvre des modalités de la mutualisation des ressources de l’UAM.</p> <p>A.4.OS.3-A29 : Promotion d’une gestion centralisée du patrimoine immobilier de l’UAM.</p>	<p>Adoption d’un texte portant mutualisation de la gestion des ressources de l’UAM.</p> <p>Adoption d’un texte portant gestion centralisée du patrimoine immobilier de l’UAM.</p>	<p>Rapport d’utilisation des ressources.</p> <p>Rapport et/ou planning annuel d’utilisation de l’immobilier de l’UAM.</p>

		A.4.OS.3-A30 : Révision du schéma directeur de la planification du patrimoine immobilier de l'UAM.	Le schéma directeur de la planification immobilière de l'UAM est révisé dans le sens de la gestion centralisée.	Nouveau schéma directeur.
	OS.4. Rationaliser la gestion des ressources humaines.	A.4.OS.4-A31 : Mise en place d'un dispositif de gestion véritable des ressources humaines intégrant la formation des acteurs aux outils modernes en la matière. A.4.OS.4-A32 : Conception d'un plan à moyen terme des besoins en personnel de l'UAM selon les secteurs d'activité.	Document portant planification et gestion prévisionnelle des ressources humaines à l'UAM. Adoption d'un document portant plan de carrière des personnels de l'UAM.	Document de gestion prévisionnelle des ressources humaines. Nombre des personnels formés à la gestion des ressources humaines. Document de Plan de carrière.
F.A.1. Pilotage de l'offre de formation	OS.1. Piloter l'offre de formation grâce à un système d'information interne efficace.	A.1.OS.1-A33 : Construction d'indicateurs et systématisation de leur utilisation dans la mise en œuvre de l'offre de formation. A.1.OS.1-A34 : Formation des acteurs aux outils de pilotage de l'offre de formation (tableau de bord, indicateurs...)	L'offre de formation est pilotée grâce à un système d'information interne efficace. L'offre de formation de l'UAM est régulièrement améliorée grâce à l'utilisation des systèmes d'information, des enquêtes et des études prospectives.	Liste d'indicateur relatifs à la gestion de l'offre de formation. Nombre de personnels formés aux nouveaux outils de la gestion de la mise en œuvre de l'offre de formation.

		<p>A.1.OS.1-A35 : Organisation par la DDPI des enquêtes périodiques auprès des anciens diplômés de l’UAM</p> <p>A.1.OS.1-A36 : Elaboration d’études prospectives régulières par la DDPI pour faciliter les décisions stratégiques de l’équipe rectorale de l’UAM sur l’offre de formation</p>		<p>Nombre de rapports d’enquête et étude sur les anciens diplômés de l’UAM.</p> <p>Rapport d’étude prospectives d’aide à la décision sur en vue de l’amélioration de l’offre de formation à l’UAM.</p>
	<p><i>OS.2. Piloter le processus de professionnalisation avec le monde socioéconomique du Niger.</i></p>	<p>A.1.OS.2-A37 Organisation par la DDPI des enquêtes périodiques auprès des milieux professionnels du Niger en vue de l’établissement et de la mise à jour d’une base de données sur le marché de l’emploi</p> <p>A.1.OS.2-A38 : Implication systématique des professionnels au processus d’élaboration et de mise en œuvre de l’offre de formation (professionnalisation de l’offre de formation à l’UAM, participation aux instances des établissements et de l’UAM, contribution aux ateliers de travail sur les curricula, intervention dans les enseignements, participation aux</p>	<p>L’UAM connaît les besoins des milieux professionnels nationaux et le marché de l’emploi.</p> <p>L’UAM implique pleinement les milieux professionnels dans l’élaboration et la mise en œuvre de son offre de formation.</p>	<p>Nombre d’études prospectives sur l’emploi et les besoins des milieux professionnels et des entreprises. Nombre d’anciens diplômés de l’UAM en activité ou non par spécialité. PV des réunions des instances. PV de rencontre entre l’UAM et le secteur productif.</p> <p>Nombre de représentants extérieurs impliqués dans les équipes pédagogiques.</p>

		<p>événements de type journées portes ouvertes, salon de l'étudiant, etc.)</p> <p>A.1.OS.2-A39 : Mise en place à la DDPI d'une plateforme flexible et réactive de collaboration et de concertation avec les milieux professionnels</p>	<p>Une plateforme flexible et réactive de collaboration et de concertation avec les milieux professionnels est créée</p>	<p>Arrêté de création d'une plateforme flexible et réactive de collaboration et de concertation avec les milieux professionnels et les différents rapports d'activités</p> <p>Nombre de filières professionnelles créées, reformées ou supprimées sur la base du système d'information de la plateforme</p>
--	--	---	--	---

	<p><i>OS.3. Placer les ressources numériques éducatives au centre du dispositif de formation de l'UAM.</i></p>	<p>A.1.OS.3-A40 : Mise en place d'un programme de formation des formateurs en pédagogie numérique par le CDPU</p> <p>A.1.OS.2-A41 : Proposition de modules de formation à l'utilisation des ressources numériques éducatives par le CDPU et la DI FOAD-TICE</p> <p>A.1.OS.2-A42 : Soutien aux initiatives de production d'enseignement et contenus numériques (cours en ligne, thèses, mémoires, etc.)</p>	<p>Un programme de formation des formateurs en pédagogie numérique par le CDPU est adopté et son plan d'actions validé.</p> <p>Des modules de formation à l'utilisation des ressources numériques éducatives par le CDPU et la DI FOAD-TICE sont créés</p> <p>Un cadre de soutien aux initiatives de production d'enseignement et contenus numériques (cours en ligne, thèses, mémoires, etc.) est créé</p>	<p>Arrêté portant création d'un programme de formation des formateurs en pédagogie numérique par le CDPU. Plan d'actions validé Nombre de formateurs formés en pédagogie numérique</p> <p>Nombre de modules créés</p> <p>Arrêté portant création d'un cadre de soutien aux initiatives de production d'enseignement et contenus numériques (cours en ligne, thèses, mémoires, etc.).</p> <p>Nombre de contenus numériques ayant bénéficié du soutien du cadre créé</p>
<p>F.A.2. Renforcement de la qualité de l'offre de formation</p>	<p><i>OS.1. Etablir un dispositif maximisant la mise en conformité de l'offre de formation de l'UAM avec les exigences de la professionnalisation et du LMD.</i></p>	<p>A.2.OS.1-A42 : Révision des textes réglementaires à l'UAM, permettant de garantir la conformité avec les exigences du LMD et de la professionnalisation de l'offre de formation</p>	<p>Les textes réglementaires à l'UAM, sont révisés pour garantir la conformité avec les exigences du LMD et de la professionnalisation de l'offre de formation</p>	<p>Arrêtés portant révision des textes réglementaires à l'UAM pour garantir la conformité avec les exigences du LMD et de la professionnalisation de l'offre de formation</p> <p>Quitus du CDPU</p>

	<p><i>OS.2. Développer une offre de formation répondant aux besoins en compétences des milieux professionnels du Niger et mettant en œuvre une pédagogie active.</i></p>	<p>A.2.OS.1-A43 : Systématisation de la mise en œuvre des programmes de formation selon l'approche par les compétences</p> <p>A.2.OS.1-A44 : Formation régulière des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UAM sur les pratiques innovantes en pédagogie et en évaluation dans l'enseignement supérieur par le CDPU</p> <p>A.2.OS.1-A45 : Mise en place d'un dispositif (CDPU, CellaQ) d'évaluation systématique des enseignements et proposition sur la base des résultats obtenus, des solutions de remédiation aux difficultés rencontrées</p> <p>A.2.OS.1-A46 : Proposition d'un accompagnement des équipes pédagogiques de l'UAM par le CDPU (services, méthodologies et outils contextualisés)</p>	<p>Les programmes de formation conformes à l'approche par les compétences sont mis en place</p> <p>Un programme de Formation des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UAM sur les pratiques innovantes en pédagogie et en évaluation dans l'enseignement supérieur est mis en place par le CDPU</p> <p>Un dispositif (CDPU, CellaQ) d'évaluation systématique des enseignements est mis en place</p> <p>Les résultats de l'évaluation sont utilisés pour améliorer les pratiques</p>	<p>Quitus du CDPU</p> <p>Nombre d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de l'UAM formés sur les pratiques innovantes en pédagogie et en évaluation dans l'enseignement supérieur</p> <p>Arrêté portant mise en place d'un dispositif (CDPU, CellaQ) d'évaluation systématique des enseignements</p> <p>Nombre d'enseignements évalués</p> <p>Nombre de rapports d'évaluation</p> <p>Nombre d'enseignements améliorés grâce au système d'information de l'évaluation</p>
--	--	--	---	---

	<i>OS.3. Développer les collaborations et les partenariats pour appuyer la mise en œuvre de la professionnalisation à l'UAM.</i>	<p>A.2.OS.3-A47 : redynamisation du bureau de relations avec les milieux professionnels (BRMP)</p> <p>A.2.OS.3-A48 : Renforcement des activités du centre Incubateur de l'UAM</p> <p>A.2.OS.3-A49 : Développement des formations conjointes avec les milieux professionnels</p>	<p>Le bureau des relations avec les milieux professionnels (BRMP) est redynamisé</p> <p>Les activités du centre Incubateur de l'UAM sont renforcées</p> <p>Des formations conjointes avec les milieux professionnels sont développées</p>	<p>Arrêté de nomination du responsable du bureau Rapports d'activités</p> <p>Nombre d'interventions</p> <p>Nombre de formés Nombre d'incubés Budget</p>
F.A.3. Visibilité de l'offre de formation	<i>OS.1. Développer et actualiser en privilégiant les TIC, les informations relatives à l'offre de formation de l'UAM, à l'orientation, aux débouchés professionnels, à l'insertion, aux opportunités de stages et d'emplois, etc.</i>	<p>A.3.OS.1-A50 : Dynamisation de l'information et de l'orientation des étudiants</p> <p>A.3.OS.1-A51 : Organisation de journées d'information des étudiants sur l'offre de formation à l'UAM, sur les débouchés professionnels et l'insertion, les opportunités de stages et d'emplois, etc.</p> <p>A.3.OS.1-A52 : Actualisation et diffusion de la cartographie des formations de l'UAM</p> <p>A.3.OS.1-A53 : Mise en ligne et mise à jour des offres de formation de l'UAM</p>	<p>Une cellule d'information et d'orientation des étudiants est créée</p> <p>Des journées d'information des étudiants sur l'offre de formation à l'UAM, sur les débouchés professionnels et l'insertion, les opportunités de stages et d'emplois sont organisées</p> <p>La cartographie des formations de l'UAM est actualisée et diffusée</p> <p>Les offres de formation de l'UAM sont mises en ligne et à jour</p>	<p>Arrêté de création</p> <p>Nombre d'étudiants accueillis</p> <p>Rapport des journées d'information</p> <p>Nombre d'activités d'information organisées</p> <p>Les différents supports portant cartographie des formations</p> <p>Nombre d'offres formations en ligne</p>

		A.3.OS.1-A54 : Actualisation et édition régulières du guide de l'étudiant	Le guide de l'étudiant est actualisé et édité régulièrement	Guide de l'étudiant de l'année
	OS.2. Favoriser l'appartenance des établissements de l'UAM à des réseaux nationaux, régionaux et internationaux.	A.3.OS.2-A55 : Redynamisation et suivi réguliers des conventions de partenariats existants A.3.OS.2-A56 : création et renforcement de différents réseaux à tous les niveaux (entre universités, entre établissements, etc.) A.3.OS.2-A57 : Appui aux réseaux	Les conventions de partenariats existants sont régulièrement suivies Des réseaux existent à tous les niveaux (entre universités, entre établissements, etc.) Une subvention est créée au profit des réseaux	Rapport d'activités Base des données Nombre de réseaux créés Budget exécuté Nombre de réseaux bénéficiaires
R.A.1. Organisation et financement de la recherche	OS.1. Mettre en place un mécanisme de contrôle de l'éthique de la recherche.	A.1.OS.2-A58 : Elaboration d'un code d'éthique et déontologie en matière de recherche à l'UAM A.1.OS.2-A59 : Création d'un comité d'éthique de la recherche A.1.OS.2-A60 : Redynamisation du centre d'appui à la technologie et l'innovation (CATI)	Un code d'éthique et déontologie en matière de recherche à l'UAM est élaboré et adopté Un comité d'éthique de la recherche est créé Le centre d'appui à la technologie et l'innovation (CATI) est redynamisé	Arrêté portant code d'éthique et déontologie en matière de recherche à l'UAM Arrêté portant composition, organisation et fonctionnement du Comité d'éthique de la recherche Rapport d'activités du comité Rapports d'activités de la CATI

	<i>OS.2. Définir et mettre en œuvre une stratégie de prestations de recherche et d'expertise.</i>	<p>A.1.OS.3-A61 Elaboration d'un document de stratégie de prestation de recherche et d'expertise de l'Université Abdou Moumouni</p> <p>A.1.OS.3-A62 Elaboration d'une base de données des compétences de l'UAM</p> <p>A.1.OS. 3-A63 Elaboration d'un document de politique de développement de partenariat national et international en matière de recherche</p>	<p>Un document de stratégie de prestation de recherche et d'expertise de l'Université Abdou Moumouni est élaboré et adopté</p> <p>L'UAM a une parfaite connaissance de ses compétences</p> <p>Un document de politique de développement de partenariat national et international en matière de recherche est élaboré</p>	<p>Arrêté portant document de stratégie de prestation de recherche et d'expertise de l'Université Abdou Moumouni</p> <p>Base de données des compétences par discipline</p> <p>Répertoire des compétences par discipline</p> <p>Document de politique de développement de partenariat national et international en matière de recherche et son plan de mis en œuvre</p>
R.A.2. Structuration et valorisation de la recherche	<i>OS.1. Créer un programme de développement de équipes de recherche pluridisciplinaires sur les thématiques de développement national.</i>	<p>A.2.OS.1-A64 : Elaboration d'un document portant réorganisation du fonctionnement des Unités de Recherche</p> <p>A.2.OS.1-A65 : Elaboration d'un plan de développement des ressources humaines</p> <p>A.2.OS.1-A66 : Elaboration d'un plan de développement des équipements et infrastructures de recherche</p>	<p>Un document portant réorganisation du fonctionnement des Unités de Recherche est élaboré</p> <p>Un plan de développement des ressources humaines est élaboré</p> <p>Un plan de développement des équipements et infrastructures de recherche est élaboré</p>	<p>Arrêté portant réorganisation du fonctionnement des Unités de Recherche est élaboré</p> <p>Plan de développement des ressources humaines</p> <p>Plan de développement des équipements et infrastructures</p> <p>Budget de développement des équipements et infrastructures</p>

		A.2.OS.1-A67 : Elaboration d'un programme de Renforcement des capacités des acteurs de recherche.	Un programme de Renforcement des capacités des acteurs de recherche est élaboré	Nombre d'acteurs de la recherche formés
	<i>OS. 2. Créer au sein de l'institution un dispositif de valorisation des résultats de la recherche ouvert sur l'extérieur.</i>	<p>A.2.OS.2-A68 : Elaboration d'une stratégie de communication et de diffusion des résultats de la recherche</p> <p>A.2.OS.2-A69 : Institution d'une biennale de la recherche scientifique</p> <p>A.2.OS.2-A70 : Développement d'un dispositif de mise en application des résultats de la recherche fondamentale et innovation</p> <p>A.2.OS.2-A71 : Développement des collaborations avec les milieux socio-économiques et autres pôles de demande de la recherche</p>	<p>Une stratégie de communication et de diffusion des résultats de la recherche est élaborée et adoptée</p> <p>Une biennale de la recherche scientifique est instituée</p> <p>Une interface Université/Secteur productif d'exploitation des résultats de la recherche fondamentale et des innovations est mise en place, ses attributions et ses modalités de fonctionnement fixées</p> <p>Des collaborations avec les milieux socio-économiques et autres pôles de demande de la recherche sont développés</p> <p>L'UAM a une parfaite connaissance de ses publications et travaux de recherche</p>	<p>Arrêté portant approbation du Document de stratégie de communication et de diffusion des résultats de la recherche</p> <p>Arrêté portant institution d'une biennale de la recherche scientifique</p> <p>Rapport d'activités de la biennale</p> <p>Arrêté portant création, organisation et fonctionnement d'une interface Université/Secteur productif d'exploitation des résultats de la recherche fondamentale et des innovations.</p> <p>Base de données des publications et des divers travaux de recherche</p> <p>Répertoire des publications et des divers travaux de recherche</p>

		A.2.OS.2-A72 : Elaboration d'une base de données des publications et des divers travaux de recherche		
R.A.3. Suivi et évaluation des activités de recherche	<i>OS.1. Définir un mécanisme de suivi des activités de recherche.</i>	<p>A.3.OS.1-A73 : Création d'une direction de la recherche à l'UAM</p> <p>A.3.OS.1-A74 : Réorganisation du Conseil Scientifique</p> <p>A.3.OS.1-A75 : Elaboration d'un tableau de bord de suivi de la mise en œuvre de la politique de recherche</p>	<p>Une direction de la recherche est créée à l'UAM</p> <p>Le Conseil Scientifique est réorganisé</p> <p>Un tableau de bord de suivi de la mise en œuvre de la politique de recherche est élaboré</p>	<p>Arrêté portant création, organisation et attributions d'une Direction de la recherche</p> <p>Arrêté portant réorganisation du Conseil Scientifique</p> <p>Tableau de bord</p> <p>Liste des indicateurs d'évaluation de la recherche</p>
	<i>OS.2. Mettre en place un dispositif d'évaluation des unités de recherche incluant les chercheurs et les activités de recherche.</i>	<p>A.3.OS. 2-A76 : Elaboration d'une grille d'évaluation des unités de recherche</p> <p>A.3.OS.2-A77 : Elaboration d'un programme d'évaluation</p>	<p>Une grille d'évaluation des unités de recherche est élaborée et validée</p> <p>Un programme d'évaluation est élaboré</p>	<p>Grille d'évaluation</p> <p>Nombre d'unités de recherche évaluées avec la grille</p> <p>Rapports d'évaluation</p>

<p>V.A.1. Pilotage des acquisitions documentaires</p>	<p><i>OS.1. Définir une politique d'acquisition documentaire.</i> <i>Créer un cadre permanent d'acquisition et de renouvellement documentaire</i></p>	<p>A.1.OS.1-A78 : Création d'un centre de documentation au sein du campus</p> <p>A.1.OS.1-79 : Elaboration d'un programme annuel d'acquisitions documentaires sur le budget du CNOU.</p> <p>A.1.OS.1-A80 : Renforcement de la connexion internet sur le CAMPUS.</p>	<p>Un centre de documentation est créé au sein du campus</p> <p>Un programme annuel d'acquisitions documentaires sur le budget du CNOU est élaboré</p> <p>La connexion internet sur le CAMPUS est renforcée</p>	<p>Arrêté portant création d'un centre de documentation Locaux du centre de documentation Rapport d'activités</p> <p>Budget CNOU/rubrique acquisitions documentaires</p> <p>Mesure du flux Interne Sondage étudiants</p>
	<p><i>OS.2. Développer un mécanisme efficace de communication entre les gestionnaires et les utilisateurs des ressources documentaires.</i></p>	<p>A.1.OS.2-A81 : Création d'un mécanisme de gestion collégiale du centre de documentation.</p> <p>A.1.OS.2-A82 : Systématisation de l'utilisation de l'outil informatique dans la gestion documentaire</p>	<p>Un mécanisme de gestion collégiale du centre de documentation est institué</p> <p>L'utilisation de l'outil informatique dans la gestion documentaire est systématisée</p>	<p>Arrêté portant institution d'un mécanisme de gestion collégiale du centre de documentation et déterminant son fonctionnement</p> <p>Arrêté instituant une gestion documentaire informatisée</p>
	<p><i>OS.3. Optimiser et multiplier l'accès aux ressources documentaires (bibliothèque, Internet, etc.)</i></p>	<p>A.1.OS.3-A83 : Création des conditions d'accès aux ressources éducatives numériques</p>	<p>Des conditions d'accès aux ressources éducatives numériques sont créées</p>	<p>Arrêté portant conditions d'accès aux ressources éducatives libres</p> <p>Accords et conventions d'accès aux ressources éducatives numériques</p>

		A.1.OS.3-A84 : Facilitation de l'accès internet aux étudiants en vue de leur faciliter les recherches	Un cadre de collaboration entre le CNOU et les opérateurs de téléphonie mobile est créé Salles internet mises à disposition des étudiants en vue de leur faciliter les recherches	Convention et accord entre le CNOU et les opérateurs de téléphonie mobile Salles internet équipée dédiée aux étudiants
V.A.2. Programme de prise en compte des besoins spécifiques des enseignants-chercheurs, chercheurs et PAT	<i>OS.1. Mettre en place un mécanisme d'identification et d'évaluation des besoins des enseignants-chercheurs, chercheurs et PAT.</i>	A.2.OS.1-A85 : Conduite d'études visant à établir les besoins spécifiques des enseignants chercheurs, chercheurs et PAT en matière de conditions de vie et de travail A.2.OS.1-A86 : Etude de réévaluation des modalités de fonctionnement du système d'assurance maladie	Les besoins spécifiques des enseignants chercheurs, chercheurs et PAT en matière de conditions de vie et de travail sont connus Une Etude de réévaluation des modalités de fonctionnement du système d'assurance maladie est réalisée	Document portant liste des besoins spécifiques des enseignants chercheurs, chercheurs et PAT en matière de conditions de vie et de travail Rapports d'études sur les besoins spécifiques des enseignants chercheurs, chercheurs et PAT en matière de conditions de vie et de travail sont connus Arrêté portant réévaluation des modalités de fonctionnement du système d'assurance maladie
	OS.2. Elaborer et mettre en œuvre programme de soutien aux besoins spécifiques des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des PAT et des étudiants	A.2.OS.2-A87 : Elaboration d'un programme de soutien aux besoins spécifiques des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des PAT et des étudiants	L'UAM soutient les besoins spécifiques des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des PAT et des étudiants	Arrêté portant programme de soutien aux besoins spécifiques des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des PAT et des étudiants Nombre de bénéficiaires de soutien de besoins spécifiques

		A.2.OS.2-A88 : Mise en place d'un mécanisme d'incitation des enseignants-chercheurs et chercheurs à l'accès aux fonds compétitifs et à la mobilité internationale	Les enseignants-chercheurs et chercheurs postulent aux fonds compétitifs et à la mobilité internationale	Nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs ayant eu accès à des fonds compétitifs et ayant bénéficié de la mobilité internationale
V.A.3.Soutien aux œuvres universitaires	<i>OS.1. Développer un cadre de concertation entre l'OVU et le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU).</i>	A.3.OS.1-A89 : Création d'un cadre de concertation permanent OVU-CNOU A.3.OS.1-A90 : Création d'un cadre d'échanges entre EC, C, PAT et les associations estudiantines	Un cadre de concertation permanent entre l'OVU et le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) est créé Un cadre d'échanges entre EC, C, PAT et les associations estudiantines est créé	Arrêté portant création d'un cadre de concertation entre l'OVU et le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) PV de rencontres Activités communes organisées
	<i>OS.2. Soutenir une politique de développement des œuvres universitaires qui prend en compte les besoins des différentes couches de la population estudiantine.</i>	A.3.OS.2-A91 : Développement d'une offre d'œuvres spécifiques en faveur des couches défavorisées de la population estudiantine (étudiants mariés et leurs enfants, filles, handicapés, malentendants et malvoyants, programme de la santé de la reproduction etc.).	Les besoins spécifiques en œuvres universitaires des couches défavorisées de la population estudiantine (étudiants mariés et leurs enfants, filles, handicapés, malentendants et malvoyants, programme de la santé de la reproduction etc.) sont pris en charge	Nombre de bénéficiaires Rubrique budgétaire Montant annuel consenti

NB : AS et OS = Axes et Objectifs stratégiques du PS et référencés avec l'initiale des domaines (G = Gouvernance ; F = Formation ; R = Recherche ; V = Vie universitaire), le numéro de l'Axe, le numéro de l'Objectif et le numéro d'ordre de l'Activité.

6. Conclusion

Les différentes actions proposées dans le Plan Stratégique 2024-2028, doivent s'inscrire dans la perspective d'une planification pluriannuelle qui cadre parfaitement avec le principe du Budget programme récemment adopté par le Gouvernement de la République du Niger. L'opérationnalisation de ces actions bénéficie aussi du contexte favorable de la hausse de l'allocation budgétaire de l'État au profit de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

De même, pour la réussite de son plan, l'UAM doit prendre attache avec le Ministère de tutelle afin de requérir des dispositions de discrimination positive au profit de l'institution par rapport à l'application du principe du compte unique du Trésor qui complique sa gestion budgétaire et financière. En outre, un programme de recrutement, de développement infrastructurel et d'investissement en matière d'œuvres universitaires pourrait être suggéré au Gouvernement comme mécanisme d'accompagnement de la mise en œuvre du PS de l'UAM.

Par ailleurs, une réflexion sur des mécanismes jugulation de l'instabilité des années académiques est impérative et garantit la mise en œuvre efficace de la stratégie de l'université. À cet effet, l'UAM rédigera un plaidoyer à l'attention du Gouvernement pour le développement des œuvres sociales, l'accompagnement infrastructurel et matériel et en ressources humaines de l'Université Abdou Moumouni en vue de la régularisation des années académiques. Cet accompagnement pourrait être l'objet d'une loi de programmation soumise à l'Assemblée Nationale.

Enfin la mise en œuvre du PS nécessite la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le développement de l'Université Abdou Moumouni. Elle exige également la mobilisation des ressources pour son financement ainsi que la mise en place d'un dispositif institutionnel de gestion, suivi et évaluation.

Liste des sigles et acronymes

AS	Axe Stratégique
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CATI	Cellule d'Appui à la Technologie et à l'Innovation
CellAQ	Cellule d'Assurance Qualité
CDPU	Centre de Didactique et de Pédagogie Universitaire
CS	Conseil Scientifique
DDPI	Direction du Développement, de la Prospective et de l'Innovation
ED	Ecole Doctorale
DI/FOAD	Direction de la Formation Ouverte à Distance et des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
FOAD	Formation Ouverte à Distance
LMD	Licence, Master, Doctorat
LOSEN	Loi d'Orientation du Système Educatif Nigérien
OS	Objectif Stratégique
OVU	Observatoire de la Vie Universitaire
PAT	Personnel Administratif et Technique
PNESRPS	Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
PS	Plan stratégique
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
UAM	Université Abdou Moumouni
UEMOA	Union Economique et Monétaire ouest africaine